



LE PRIX DE L'EUROPE

Comment postuler pour le Prix de l'Europe et ses autres distinctions ?

[Vous êtes une ville ou une commune de l'un des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe et vous souhaitez postuler]



Le Prix de l'Europe comporte quatre distinctions par ordre croissant d'importance :

1. Le Diplôme européen
2. Le Drapeau d'honneur
3. La Plaquette d'honneur
4. Le Prix de l'Europe

Le système d'attribution des différents niveaux du Prix est progressif.

Dans un premier temps, préparez :

★ 1. Une lettre du/de la maire

- avec en-tête officiel
- en format PDF
- signature du/ de la maire
- taille maximale de 1 Mo / 2 pages

★ 2. Un dossier de candidature

Décrivez les activités de votre ville ou commune en vous basant sur les 4 critères ci-dessous et mettez l'accent sur les dernières activités de l'année en cours.



Activités de jumelage, relations avec des municipalités étrangères, coopération et partenariats (dont les échanges de personnes, en particulier les activités de jeunesse, ainsi que des activités culturelles)



Événements européens (dont la participation à la Semaine européenne de la démocratie locale), **Journée de l'Europe** (5 mai) et **propagation de l'idée européenne**



Solidarité européenne et internationale



Adhésion aux organisations de communes ou de pouvoirs locaux

- en format PDF
- taille maximale de 5 Mo / 15 pages

★ 3. Un résumé du dossier

- maximum 300 mots
- pour mettre en valeur les points forts du dossier de candidature

★ 4. Des annexes (facultatives)

- des photos
- en format PDF
- articles de presse
- taille maximale de 5 Mo / 15 pages

Préparez également toutes les informations concernant votre ville : adresses, contacts, ainsi que les noms des villes jumelles. Vous allez devoir saisir ces informations dans le formulaire en ligne.


Lorsque ces documents sont prêts, il ne vous reste plus qu'à faire la candidature en ligne qui ne prendra que quelques minutes.

1^{er} cas : vous postulez pour la première fois, vous postulez pour le Diplôme européen, le 1^{er} niveau du Prix de l'Europe.

★ Lisez le descriptif du Prix de l'Europe
<http://website-pace.net/fr/web/apce/the-europe-prize>.

★ Ouvrez le lien pour postuler en ligne
<http://www.europe-prize.coe.int/?lang=fr> et choisissez la langue : anglais, français ou allemand, en haut à droite.



★ En bas de la page, cliquez sur  et remplissez le questionnaire qui comporte 4 onglets (merci de bien vouloir remplir tous les onglets en une seule fois, car, si vous sortez du questionnaire, les données déjà saisies seront perdues pour des raisons techniques).

★ Dans l'onglet 3 « Candidature », cochez dans :

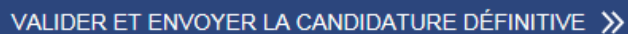
Niveau de prix * 

★ Dans l'onglet 3 « Candidature », vous pouvez ensuite insérer :

- ✓ la lettre du maire
- ✓ le dossier*
- ✓ le résumé du dossier
- ✓ les annexes (facultatives)

****A noter :** Comme vous postulez pour la première fois, mentionnez les faits importants de votre ville ou commune. Décrivez les activités de votre ville ou commune en vous basant sur les 4 critères précités en mettant l'accent sur les dernières activités de l'année en cours.*

★ Dans l'onglet 4 « Envoi », finalisez l'envoi de votre candidature en cliquant sur



Veuillez noter qu'une fois validée, votre candidature est définitive et ne pourra être modifiée.

Vous recevrez un accusé de réception de la candidature par email.

2^{ème} cas : votre ville ou commune a déjà obtenu le Diplôme européen, le Drapeau d'honneur ou la Plaquette d'honneur.

★ Merci de procéder comme pour le 1^{er} cas.

★ Dans l'onglet 3 « Candidature », cochez dans Niveau de Prix, le prochain niveau pour lequel vous postulez : , ou .

Remarques générales :

★ Chaque ville ou commune présente son dossier comme elle le souhaite. Le secrétariat n'est pas en mesure de fournir des modèles de candidature.

★ Chaque ville est invitée à postuler, même si tous les critères ne sont pas remplis.

★ La lettre du maire peut être adressée soit à la sous-commission du Prix de l'Europe de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, soit à Mme Prisca Barthel, en charge de la section du Prix de l'Europe.

★ Les résultats sont publics, dès fin avril, sur le site internet et la page Facebook du Prix de l'Europe. Vous serez contacté si vous avez gagné !

Pour toute autre question, merci de contacter Mme Prisca BARTHEL :
prisca.barthel@coe.int et/ou europeprize.pace@coe.int